

# L'APPEL

JUIN 1999

SAFAR - RABI - I

1420

N° 029

*Mensuel Islamique de Formation et d'Information Générale*

Burkina Faso : 200 F CFA - Zone UEMOA : 250 F CFA - Autre Afrique : 400 CFA

Europe DOM, TOM : 1 Euro - Autres pays : US \$ 2

*"Que tous ceux qui m'écoutent transmettent le message à d'autres et ceux-là à d'autres encore ; et que les derniers puissent le comprendre mieux que ceux qui m'écoutent directement" (Hadith)*

## A propos du petit Tanzanien

P. 3

**Chériffu n'est pas  
un prophète.  
Arrêtez les conjectures !**

*Le petit doigt vers le ciel,  
comme pour dire Dieu est Un*



## ALGERIE

P. 10 - 11

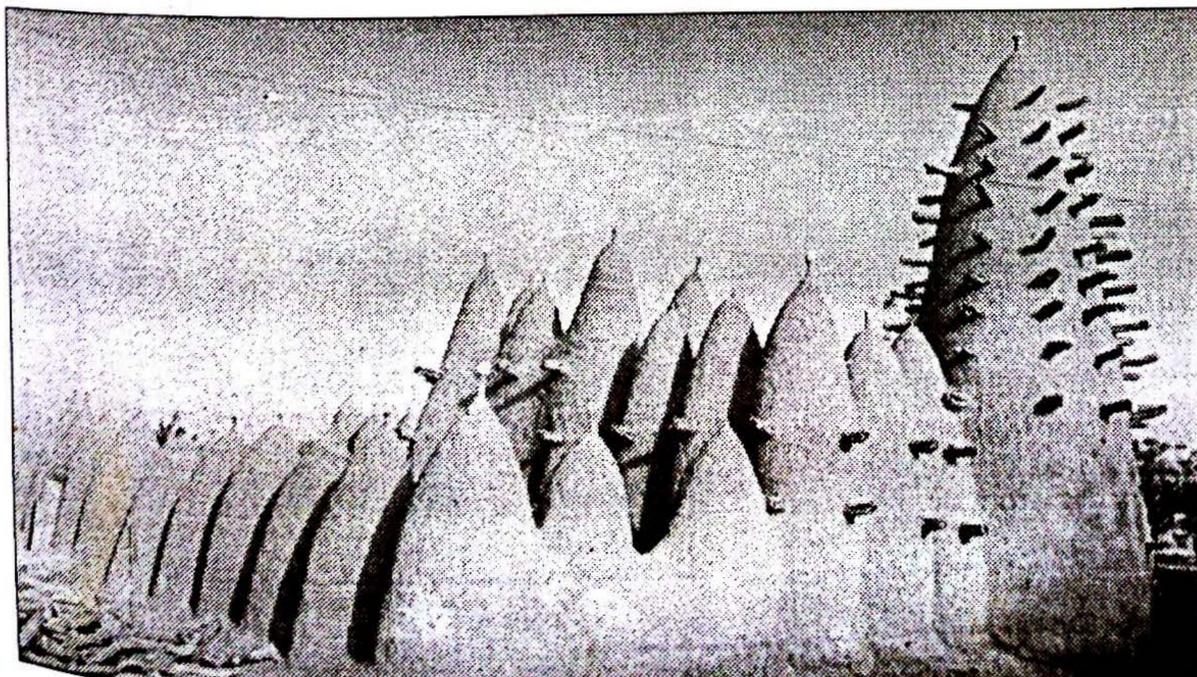
**Le dernier expulsé du FIS  
au Burkina parle**

## Situation nationale

■ Attention à l'amalgame P. 2

P. 4 - 5

■ Le rapport sur la mort de Norbert Zongo



## Mosquée de Lanfièra

P. 6 - 7

**Ses deux cents ans,  
ses soixante six  
minarets**

## L'islam et la situation nationale : Attention à l'amalgame

**L**a mort de Norbert Zongo, on le sait a suscité une forte émotion chez les différentes composantes de la société burkinabè. Toutes n'ont pas réagi de la même manière certes, mais chacune avec la différence qui est la sienne a fait son analyse de la situation et tiré les conclusions qui s'imposent.

Les communautés religieuses, bien souvent appelées à jouer les sapeur-pompier en tant de crise, ont naturellement été sollicitées. C'est regrettable, et il faut le souligner avec force, que l'on ne se souvienne très souvent des hommes de foi que lorsque les choses sont gâtées ou dans le meilleur des cas, quand elles vont mal. C'est aussi de bonne guère, rétorqueront sans doute ceux pour qui la caution morale des religieux doit être mise au service du bien-être et de la quiétude sociale. Que vaut en effet une foi qui ne peut résoudre les préoccupations mondaines des hommes ? Le Coran lance d'ailleurs un appel à la communauté musulmane dans ce sens. " *Qu'à partir de vous il se forme une nation appelant au bien, ordonnant les bons usages et en proscrivant les mauvais ! Ceux-là sont les récolteurs du succès* " Chapitre 3, verset 104.

Si l'Islam au Burkina a un rôle à jouer dans la crise socio-politique actuelle, ce sera certainement au nom de ce principe. C'est pourquoi, bien de musulmans ont eu des sueurs froides lorsqu'une mosquée de Ouagadougou a failli être au centre de la polémique. L'histoire de cette mosquée dite climatisée du secteur 9 à Gounghin, que le Maire de Ouagadougou et Secrétaire Général du CDP, parti au pou-

voir, aurait accusé le Président du Mouvement Burkinabé des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP) et Président du Collectif de l'Opposition et de la Société Civile, de vouloir faire brûler, a Semé le trouble dans bien des esprits. Que vient faire le nom d'une mosquée, lieu de recueillement et de tranquillité par excellence, dans des manifestations de rue ? C'est bien la question que tous les membres lucides de la communauté islamique se sont naturellement posée.

L'Islam est par essence une religion noble qui ne souhaiterait être citée qu'en bien dans des situations comme celle que traverse le Burkina depuis la mort tragique de Norbert Zongo et de ses compagnons. Le sang froid des fidèles musulmans du secteur 9 de Ouagadougou et surtout la lucidité de l'Imam de la mosquée en question, dont les qualités morales sont bien connues de tous, ont certainement permis de maintenir l'Islam au dessus de la mêlée.

L'honneur de la communauté est sauvé. Pour autant, l'incident doit servir de leçon pour tous les responsables religieux, et surtout musulmans dont certains n'ont pas toujours su tracer la nécessaire frontière entre leur rôle à la mosquée et leur sympathie vis-à-vis de tel groupe social. Les musulmans ont le devoir d'apporter leur contribution à la résolution des divers problèmes de notre société. Mais ils ont d'abord le droit de le faire librement sans aucune forme de manipulation d'où qu'elle vienne. En cela, il faut donc crier haro sur les manipulateurs et dire surtout attention aux amalgames.

*L'Appel*

## Rectification

*Chers lecteurs, une erreur s'est glissée dans notre article "LU POUR VOUS" de L'APPEL N° 26 (mars 1999). Ainsi, concernant la date de la conversion de Yves GOASGUEN, au lieu de : "converti à l'âge de 17 ans", il fallait lire : "converti trois mois avant d'avoir 20 ans" (cf. Livre "Nouveau dialogue" Tome 1, page 3).*

*La rédaction de L'APPEL s'excuse auprès de monsieur Yves GOASGUEN pour le désagrément causé par cette erreur.*

Récépissé

**L'APPEL**

N° : 0355/MLJ/CA-TGI/OUA/P.F.

Directeur de publication  
Amadou YOUNGBARE

Administration - Rédaction -  
Abonnement

Siège

01 BP 5716 Ouagadougou 01  
Tél.: 37 - 07- 40

E-mail : lappel@caramail.com  
compte CCP N° 7995

Sis à 100 m de la pharmacie  
Wend-Kuni

Saisie : L'Appel

Photocomposition-Impression :  
AICD Tél.: 30-74-93 01 BP 5536  
Ouagadougou 01 - BURKINA FASO

# A propos du petit tanzanien

Depuis la découverte du petit tanzanien, et surtout de ses multiples déplacements à la demande des populations hôtes, certains médias se sont donné pour mission de découvrir coûte que coûte une " faille " à ce mystère, et à dessein. Ils veulent conclure à une supercherie. Et pourtant...

**A** travers les informations sûres reçues des Frères de la Côte d'Ivoire, nous pouvons faire les observations suivantes :

1) **L'enfant n'est pas un nouveau prophète.** Cela est évident, mieux, dans aucun de ces propos ou prêches, ni dans les commentaires de ses proches, l'enfant n'a prétendu être prophète. Cela va de soi, car en Islam, il n'y aura plus de prophète après le prophète Mohammed (SAW) qui est le dernier et le sceau des messagers et prophètes de Dieu. Si l'enfant avait prétendu être un prophète, les musulmans d'ici et d'ailleurs l'auraient rejeté comme ils ont toujours rejeté les faux prophètes.

2) **L'enfant est un être prodigieux :** en effet il faut reconnaître (si l'on est honnête) qu'un enfant qui, dès l'âge de quatre

ans, prêche le repentir, le retour à Allah, la soumission à Allah, avertit les hommes contre les châtiments de l'au-delà, sort de l'ordinaire. Un enfant de cinq ans et demi (c'est son âge actuel) qui, s'appuyant sur des hadices du Prophète et des versets coraniques, tient un discours cohérent en public, plusieurs fois et dans plusieurs endroits, cela relève effectivement du prodige.

3) **L'enfant est un signe,** tout comme les signes que nous avons observés, il y a déjà quelques années (écriture des arbres, le poisson péché, l'enfant du Tchad, celui de Piéla...). Cela confirme ce qu'Allah dit dans le Saint Coran : " Nous leur montrerons Nos signes dans l'univers et en eux-mêmes jusqu'à ce qu'ils comprennent évidemment que ceci (le Coran) est la vérité même " S 41 V 53.

4) **Qu'est-ce qui intéresse les musulmans dans cet enfant ?**

En fait, ce qui nous intéresse, en tant que musulman, ce n'est pas la quantité de connaissances coraniques mémorisées, ni les miracles, ni les langues parlées, mais plutôt le contenu du message que transmet cet enfant mineur. C'est la conformité de son discours avec la foi musulmane. C'est le rappel qui revivifie la foi des croyants. C'est surtout la confirmation de la véracité de la religion musulmane. Dieu ne dit-il pas dans le Saint Coran : " la religion pour Allah est l'Islam ".

Nous rappelons qu'à l'époque du prophète (PSL), il y avait des Rabbins Juifs plus connaisseurs que le Prophète, il y avait des poètes arabes, mais les hommes ont suivi le prophète alphabète pour la véracité de son message à savoir : " Lâ illaha illa Allah " (Il n'y a point de divinité, sauf Allah). Cet enfant vient aujourd'hui, sans une formation préalable, confirmer le message du Prophète. L'existence de deux enfants (ou plusieurs Cherifou) qui appellent tous à l'Islam ne constitue

aucun problème. Mais, " Quand bien même ils (les incroyables) voyaient toutes sortes de signes, ils n'y croiraient pas ". Coran : 6.25 ; 7.146

5) **Pourquoi cet intérêt malsain que l'on constate à travers certains commentaires de presse ?**

Cela vise certainement à semer le doute dans les esprits, à réduire la portée du message du Cheick Cherifou idé Khalifa et à polariser les attentions sur des éléments moins importants. " Et quand ils voient un prodige, ils cherchent à s'en moquer ". Coran 37.14

Nous classons ces commentaires dans le registre des tentatives veines d'étouffer la voie de la vérité : " Ils veulent éteindre de leur bouche la lumière d'Allah, alors qu'Allah parachèvera Sa lumière en dépit de l'aversion des mécréants " Coran : 61.8. Nous y reviendrons inch Allah dans notre prochain numéro.

Qu'Allah nous éclaire par Sa lumière, qu'Il raffermisse notre foi.

L'APPEL

## Fanatisme, obstacle à l'unité...

Le dimanche 16 mai dernier, le centre culturel arabe libyen de Ouagadougou a abrité une journée de réflexion sur l'unité islamique au Burkina Faso. Conjointement organisée par l'AEEMB (Association des Elèves et Etudiants Musulmans au Burkina) et l'AMAI (Association Mondiale pour l'Appel Islamique), cette journée a regroupé les responsables de plusieurs associations islamiques du Burkina : Communauté musulmane, Mouvement sunnite, CERFI... Des nombreuses communications, nous vous présentons l'extrait ci-après qui situe les causes et les effets du fanatisme, l'un des obstacles à l'unité des musulmans.

Le fanatisme a plusieurs causes.

- L'ignorance, l'étroitesse d'esprit :

L'ignorance, le prophète la compare à une maladie. L'étroitesse d'esprit ne permet pas de voir plus loin que le bout de son nez. C'est tout le contraire de l'ouverture, d'un Islam qui est né au 7ème siècle et qui doit demeurer jusqu'à la fin des temps. Rappelez-vous que le prophète (PSL) a dit que ceux qui viendront après doivent comprendre mieux que ceux qui ont transmis.

- L'extrémisme :

Le maximaliste tout comme le minimaliste passent à côté. L'Islam est la religion du juste milieu, la religion est la juste mesure.

- Les déviations :

Qu'elle soit religieuse, idéologique ou culturelle, la déviation entraîne un esprit sectaire. "Nous" à l'exclusion des autres" mène à l'enfermement.

- Le repli sur soi :

C'est le contraire du militantisme qui doit amener le musulman à vivre une foi avec ses frères.

- Le particularisme, la xénophobie :

Le particularisme et la xénophobie sont une forme d'exclusion de l'autre pour des questions relevant en général du détail.

- Le cantonnement, le dimensionnement de la religion :

Le cantonnement, le dimensionnement de la religion fait perdre à l'Islam sa dimension universelle qui lui permet d'intégrer tout le monde. Cantonné à un pays, à une école ou à une idéologie, on ferme des portes que la religion n'a pas fermés. C'est toute l'importance du Fiqh et de l'Ijtihad.

- La personnalisation excessive (concurrence d'imams, de Cheicks...) Cela amène les gens à se réclamer plus d'une personne, d'un imam, d'un cheikh que de l'Islam. L'Islam, ce sont des principes. Le prophète (PSL) a toujours refusé la personnalisation en rappelant que c'est par l'exagération que les gens en sont arrivés à adorer Issa (AS).

Toutes ces causes que nous avons citées sont source de désunion, de division et même de conflits. C'est en cela que le fanatisme est un obstacle à l'unité des musulmans.

Les personnes étant différentes, c'est en proposant une voie médiane, qui est celle de l'Islam qu'on peut les mettre ensemble. Si nous abandonnons le fanatisme sous toutes ses formes, il deviendra facile pour nous de nous retrouver autour de ce qui ne peut pas faire l'objet de division, c'est à dire le Coran et la Sunna. C'est, du reste, à cela que le Coran nous appelle : " Ne soyez pas comme ceux qui se sont désunis et sont tombés dans le désaccord après avoir reçu les preuves évidentes. Ceux-là auront de très grands tourments " S 3 V105.

Le fanatisme fait de nous des ennemis les uns des autres, alors que l'Islam nous appelle à être des frères les uns des autres. Le Coran le dit bien en parlant des tributs arabes : " ils étaient ennemis les uns des autres au point d'être au bord du gouffre et la foi est venue faire d'eux des frères ".

Le fanatisme nous amène à croire que notre maître, c'est lui et c'est lui tout seul ; notre association, notre groupe, c'est lui et c'est lui tout seul. Chacun oublie qu'on peut être musulman sans appartenir à aucun de nos groupes de circonstance. " Revenez repentant vers Lui et ne soyez pas parmi les associateurs, parmi ceux qui ont divisé leur religion et sont devenus des sectes, chaque parti exultant de ce qu'il détenait ". S 30 V 31, 32.

L'extrémisme est une des caractéristiques chez les fanatiques. Ils ne peuvent rien faire avec la juste mesure,

parce qu'il y a exagération vers les deux extrêmes :

- certains veulent châtier, punir plus que Dieu et rendent la religion rigide, dure, compliquée...

- d'autres vont tellement faciliter que la religion perd son sens et son essence.

Eviter le culte des personnes : " Il ne conviendrait pas à un être humain à qui Allah a donné le Livre, la compréhension et la prophétie, de dire ensuite aux gens : " Soyez mes adorateurs, à l'exclusion d'Allah ; mais au contraire [il devra dire] : " Devenez des savants, obéissant au Seigneur, puisque vous enseignez le Livre et vous l'étudiez ". Et il ne va pas vous commander de prendre pour seigneurs [des] anges et prophètes. Vous commanderait-il de rejeter la foi, vous qui êtes musulmans ? " S 3 V 79, 80.

Le fanatique s'agrippe à une personne et pas à des principes. Le résultat : même quand la personne dévie on dévie avec elle et on défend l'indéfendable. " O vous les croyants ! Obéissez à Allah et obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement. Puis, si vous vous disputez en quoi que ce soit, rendez-le à Allah et à Son Messager, si vous croyez en Allah et au jour dernier. Ce sera mieux et de meilleure interprétation (et aboutissement) " S 4 V 59.

Alioune Diouf

## Les détails de l'enquête sur la mort du journaliste Norbert Zongo et ses compagnons

*Chose promise, chose due. La commission d'Enquête Indépendante a comme prévu déposé son rapport après 3 mois d'enquêtes. La thèse de l'assassinat a finalement été retenue pour expliquer la mort tragique de Norbert Zongo et de ses compagnons le 13 décembre 1998. Au terme de l'enquête, la Commission n'a pas pu identifier les coupable de ce crime crapuleux. Elle a toutefois présenté six éléments, tous du Régiment de Sécurité Présidentiel, comme de sérieux suspects.*

**P**our le rappel des faits, on retient que le 13 décembre 1998, aux environs de 16H, le Commissariat de police de Sapouy, chef lieu de la province du Ziro (situé à 100 km de Ouagadougou) est avisé par les usagers de la route LEO-SAPOUY-OUAGA, qu'un véhicule Toyota Land Cruiser 4x4 immatriculé 11J 6485 BF est en train de brûler.

Le constat du Commissariat de police de la ville de Sapouy établit qu'il n'y avait pas sur les lieux, des traces de freinages, de dérapages et de collision. Il y avait dans les environs immédiats du véhicule dépourvu de vitres et couvert de poussière, un corps inerte, 2 douilles de calibre 12 posées l'une à côté de l'autre, une gourde en matière plastique de couleur bleue vide. A l'intérieur du véhicule, il y avait en tout trois (3) corps calcinés, deux (2) fusils de chasse de calibre 12 dont les parties en bois avaient été entièrement brûlées par le feu.

Dans la nuit du 13 au 14 décembre 1998, et suite à un communiqué radiodiffusé poursuit le rapport, une délégation de la famille de Norbert Zongo venue de Ouaga et conduite par Michel Rouamba a permis de faire l'identification suivante :

- Sur la banquette avant coté passager, la famille a reconnu le corps complètement calciné de Norbert Zongo ;

- Sur la banquette arrière, coté gauche, le corps de Ilboudo Blaise entièrement calciné fut identifié ;

- Le 3<sup>e</sup> corps retrouvé calciné entre la banquette arrière et avant est identifié comme étant celui de Ernest Zongo ;

- En rappel, le corps retrouvé inerte à coté du véhicule (à l'extérieur) était celui du chauffeur du véhicule, Abdoulaye (dit Ablassé) Nikiema.

### DE LA MISE EN PLACE DE LA CEI

Faisant suite à cet accident tragique et répondant à la demande pressante de la population, il fut créé une commission d'Enquête Indépendante par Décret N° 98-490/PRES/PM/MEF/DEF/MJ-GS/MATS du 18 décembre 1998

modifié par le Décret 99-001/PRES/PM/MEF/DEF/MJ-GS/MATS du 7 janvier 1999.

Au terme des dispositions de ces Décrets, la Commission Enquête s'est dotée, dans son Règlement Intérieur, de larges pouvoirs notamment, de la possibilité de recevoir des dénonciations, de procéder à des auditions, de demander tous documents, de convoquer toute personne, de requérir toutes perquisitions et saisies utiles à la conservation des preuves, d'effectuer tous transports sur les lieux, de requérir toutes expertises nécessaires et utiles, de recourir aux services de Sécurité, etc.

Dans sa composition effective et définitive, la commission comprenait 11 membres. Au plan structurel, elle a mis en place un bureau de 4 membres qui se composait comme suit :

- Président : Kambou Kassoum, Magistrat ;

- Vice Président : Somba Jean Emile, Magistrat ;

- Rapporteurs : Ouédraogo Adolphe René, Avocat ; Kam Sibiri Eric, Administrateur civil

Quatre sous-commissions ont par ailleurs été mis en place : sous-commission Finances, sous-commission Matériel et transport, sous-commission Information et Communication, sous-commission Sécurité et Police judiciaire. La Commission disposait d'un budget prévisionnel de 122 015 944 F et d'un délai maximum de 4 mois pour déposer son rapport.

### DU DEROULEMENT DE L'ENQUETE

Malgré les moyens mis à sa disposition, la CEI n'a démarré ses premières auditions que le 1<sup>er</sup> février. Ce retard a réduit les chances de conservation des indices. A cela s'est ajouté la peur de témoigner qui n'a jamais cessé d'habiter les populations. L'épreuve du temps a aussi enlevé à certains souvenirs leur fraîcheur. La relève du personnel d'appui décidé sans l'avis préalable de la Commission est également présenté par le rapport comme une difficulté non moins importante.

Malgré toutes ces difficultés, 204 personnes ont été auditionnées et 229 procès verbaux (P.V.) ont été dressés, 10 confrontations ont été réalisées, des perquisitions ont été faites de même que des gardes à vue. Des enquêtes ont successivement conduit la CEI dans les villes de Sapouy, Kaya, Kindi, Koudougou, Pama, Singou, Gaoua, Balantira, Yako, etc. La Commission a par ailleurs exploité des PV, des articles de presse, des lettres anonymes qu'elle a reçues et des rapports. Ainsi des rapports des mouvements des droits de l'homme et de divers experts ont été consultés. Deux expertises ont été ordonnées, l'une balistique et incendie et l'autre en médecine légale.

Des récits des témoins, trois à quatre hommes auraient été aperçus sur les lieux du crime avec un véhicule double cabine 4x4 de couleur bleu foncé sans immatriculation.

Les hommes armés, selon un témoin oculaire auraient tiré sur le véhicule, arrosé le véhicule d'essence et mis le feu avant de s'enfuir en direction de Sapouy à bord du véhicule bleu (PV n°99-018 du 16/02/99).

Les éléments de police scientifique, notamment les indices matériels montrent bien que le véhicule a brûlé. Du moins, que l'intérieur a brûlé puisque le rapport d'expertise précise que les roues sont restées intactes. L'analyse faite par les experts en médecine confirme que l'intérieur a brûlé avec tous les éléments qui s'y trouvent, notamment les occupants. Ainsi, en dehors du corps du chauffeur Nikiema Ablassé dont la moitié inférieure a été marquée par des lésions de brûlures de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés, les trois autres, c'est-à-dire ceux de Norbert Zongo, de Blaise Ilboudo et de Ernest Zongo ont été calcinés et réduits en cendre.

L'autopsie et l'analyse balistique révèlent en outre la présence de plombs et de bourres plastiques de projectiles d'armes à feu dans les corps des victimes. C'est la preuve que le véhicule a essuyé des tirs avant d'être incendié. Le rapport précise d'ailleurs à juste titre que l'incendie n'est pas provoqué par un mauvais fonctionnement mécanique du véhicule, mais plutôt qu'il " a été provoqué volontairement par aspersion de liquide à base d'alcool et par une mise à feu par allumette ou autre source de flamme " (page 12 du rapport).

Le rapport conclut donc clairement : " les témoignages recueillis comme les conclusions des experts permettent

d'affirmer que la thèse de l'accident doit être écartée. Norbert Zongo et ses compagnons ont été victimes d'un attentat criminel " (page 12).

A propos des moyens utilisés, les experts confirment que les assaillants ont utilisé 2 types d'armes : revolver et calibre 38 spécial ou 357 MAGNUM et fusils de chasse semi-automatiques en calibre 12.

Dans le même registre, il est précisé que 3 véhicules auraient été utilisés :

- Un véhicule pour l'équipe de reconnaissance (véhicule de couleur verte, type 405 break) ayant pour mission de repérer et identifier les victimes.

- Un véhicule 4x4 (bleu non immatriculé) utilisé par les assaillants.

- Un véhicule pour l'équipe de supervision (type pick up) ayant pour mission de s'assurer que la mission a été bien accomplie.

" Les moyens mise en œuvre au moins trois véhicules, deux types d'armes dont un fusil Valtro utilisé habituellement par les forces armées et les forces de police, l'organisation d'un véritable guet-apens montrent que rien n'a été laissé au hasard. Il y a eu préparation minutieuse et planifiée. Il s'agit d'un assassinat ". C'est dans ces termes que le rapport conclut le déroulement de l'enquête à la page 16.

### DE LA RECHERCHE DES AUTEURS

Qui est responsable de cet assassinat ? La CEI au terme de son rapport, n'a pas pu répondre à cette question, des preuves claires n'ayant pas permis d'identifier les meurtriers. Toutefois, la Commission après avoir émis des hypothèses et avancé quelques mobiles du crime a conclu en suspectant sérieusement 6 personnes, tous membres de la garde présidentielle.

Les hypothèses qui ont été avancées et successivement examinées par la commission sont la thèse des bandits de grand chemin, les problèmes avec les chasseurs et les braconniers, des démêlés avec les éleveurs, d'un meurtre commandité de l'étranger ou signé par l'opposition et enfin, d'un assassinat commis par le pouvoir (page 17 du rapport). Sans à priori écarté aucune de ses hypothèses, la Commission d'Enquête conclut que l'assassinat est liée aux activités journaliques de Norbert Zongo comme Directeur de Publication du Journal l'Indépendant. L'Assassinat des trois autres victimes poursuit le rapport ne s'explique que par la volonté de

ne pas laisser de témoins gênants (page 21).

Parlant des mobiles du crime, le rapport précise que le journaliste menait plusieurs enquêtes dérangeantes qui ont dû militer en faveur de son élimination. Au titre de ces enquêtes dérangeantes, la commission cite :

- l'affaire du riz parfumé ;
- l'affaire CEMOB (Compagnie d'Exploitation des Mines d'Or du Burkina) ;
- le dossier du trafic de parcelle à Ouagadougou ;
- les " cartes électorales multiples " lors des dernières élections au Burkina ;

- les contradictions au sein de la sécurité présidentielle ;
- l'affaire David Ouédraogo, du nom du chauffeur de François Compaoré (frère du Président), mort le 18 janvier 1998, vraisemblablement des suites de tortures infligées par les éléments du Régiment de Sécurité Présidentielle.

Les enquêtes dérangeantes (la dernière surtout), ont fait peser sur Norbert Zongo, des menaces. Mais aussi des interventions pour obtenir son silence.

Les menaces, le Directeur de Publication de l'Indépendant les avait reçues à plusieurs reprises. Dès 1994, il informait par lettres les organisations de défense de la Liberté de presse. Dans les colonnes de son journal, il faisait constamment état de menaces et de pressions diverses sur sa personne et les siens. A Ses connaissances, il disait qu'il avait peur parce que les menaces se précisaient. Il disait même connaître certains de ses ennemis (futurs tueurs ?).

A coté des menaces, Norbert Zongo avait reçu de nombreux émissaires lui demandant de cesser d'écrire ou d'adoucir ses positions. Le rapport présente dans ce sens, des extraits de rapport d'audition où il apparaît que des opérateurs économiques et des proches du journaliste ont été approché pour obtenir son silence sur certains dossiers sensibles dont notamment l'affaire David Ouédraogo.

## SIX (6) SUSPECTS SERIEUX

Des informations qu'elle a pu réunir et examiner en vue de retrouver les auteurs du crime, la commission a orienté ses investigations vers six (6) éléments, tous du Régiment de Sécurité Présidentielle. Ces éléments n'ont pas convaincu. Mieux, leur audition comportait des lacunes et contradictions. Aussi, certains parmi eux sont sérieusement impliqués dans la mort de David Ouédraogo sur la quelle Norbert Zongo enquêtait. Les 6 suspects sont , les soldats Christophe KOMBACERE

et Ousseini YARO, le caporal Wampasba NACOULMA, les sergents Banafoulo YARO et Esmond KOAMA, et l'adjutant Marcel KAFANDO.

## DES CONCLUSIONS DE L'ENQUETE

Le rapport précise que : " Des investigations menées par la Commission d'Enquête du 7 Janvier au 7 Mai 1999, il ressort que :

- Norbert ZONGO, Ernest ZONGO, Blaise ILBOUDO et Abdoulaye dit Ablassé NIKIEMA ont été assassinés le 13 Décembre 1998 à sept kilomètre de Sapony (province du Ziro), à une centaine de kilomètre de Ouagadougou.

- Cet assassinat visait principalement Norbert ZONGO, alias Henri SEBGO, 49 ans, Directeur de Publication de l'hebdomadaire L'Indépendant et président de la société des Editeurs de la Presse Privée (SEP). Ses trois compagnons ont été tués pour ne pas laisser de témoins gênants vivants.

- Norbert ZONGO et ses compagnons ont été assassinés par plusieurs (au moins trois personnes). Ils ont été abattus au moyen d'un revolver 38 spécial et de fusils calibre 12 semi-automatiques dont l'un de marque Valtro.

- Concernant les mobiles de ce quadruple meurtre, la Commission d'Enquête Indépendante pense qu'il faut les chercher du côté des enquêtes menées depuis des années par le journaliste, et notamment sur ses récentes investigations concernant la mort de David OUEDRAOGO, le chauffeur de François COMPAORE, conseiller à la Présidence, petit frère du Président Blaise COMPAORE.

- Norbert Zongo a été assassiné pour des motifs purement politiques parce qu'il pratiquait un journalisme engagé d'investigation. Il défendait un idéal démocratique et avait pris l'engagement, avec son journal, de lutter pour le respect des droits de l'homme et de la justice, contre la mauvaise gestion de la chose publique et l'impunité.

- En ce qui concerne les auteurs du crime, la Commission d'Enquête Indépendante ne dispose pas de preuves formelles permettant de les désigner. Elles a cependant relevé des contradictions et des incohérences dans les auditions d'un certain nombre de personnes suspectées en relation avec leur emploi du temps du 13 décembre 1998, notamment les soldats Christophe KOMBACERE et Ousseini YARO, le caporal Wampasba NACOULMA, les sergents Banagoulo YARO et Edmond KOAMA, et l'adjutant Marcel KAFANDO du Régiment

de Sécurité Présidentielle (RSP). Cela n'en fait pas des coupables mais de sérieux suspects " (Rapport page 33 et 34).

## DES RECOMMANDATIONS

Au terme du rapport, les recommandations suivantes ont été faites au gouvernement du Burkina Faso :

- 1) Qu'une suite judiciaire soit donnée aux résultats de l'enquête et que des moyens matériels et financiers suffisants soient alloués au magistrat chargé de ce dossier.
- 2) Que les veuves et les orphelins de Norbert Zongo et de ses compagnons bénéficient d'une prise en charge par les services de l'Etat.

- 3) Que les textes en matière de police soient respectés de façon rigoureuse afin de faire la distinction entre fonctions militaires et fonction policières, y compris en matières de sécurité d'Etat.

- 4) Que le Conseil de l'Entente, qui abrite la garde présidentielle, soit soumis aux règles d'une armée républicaine et que le Régiment de la sécurité présidentielle se limite à sa mission qui est d'assurer la protection du chef de l'Etat.

- 5) Que l'ensemble des dossiers de " disparitions " et d'assassinats toujours sans explication soient ouverts et définitivement réglés.

- 6) Qu'en raison de la barbarie avec laquelle il a été commis et la cruauté qu'il dénote, des dispositions législatives soient prises afin que le crime du 13 décembre 1998 soi considéré comme un crime imprescriptible. (Rapport page 35)

Au terme du rapport de la CEI la question qui brûle les lèvres est la suivante : Qui sont les auteurs de l'assassinat et à qui profite le crime ?

A cette préoccupation le gouvernement répond qu'il reviendra à la justice de répondre.

L'opposition et la société civile qui disent ne pas avoir confiance en la justice burkinabé demandent, en attendant la prise de mesures conservatoires, notamment l'arrestation des 6 suspects. Ce bras de fer a déjà donné lieu à de nombreuses manifestations. Vivement qu'un terrain d'entente soit trouvé pour éviter que la situation ne s'enlise davantage. Que Dieu sauve le Burkina !

Synthèse faite par Sharif Souley

## Rencontre des cadres musulmans. On l'attendait vraiment !

A L'initiative du bureau provincial du CERFI du Kadiogo, les cadres et intellectuels musulmans se sont retrouvés le dimanche 23 mai dernier pour débattre des grands questions intéressantes la vie de la communauté.

" Contribution des cadres musulmans à l'avancée de l'islam dans notre pays ". C'est au tour de ce thème qu'a eu lieu cette première rencontre qui a mobilisé près d'une centaine de sœurs et de frères fonctionnaires de l'administration, employés du privé, commerçants, entrepreneurs, etc. La cérémonie d'ouverture de ces retrouvailles fraternelles a été présidée par le Président du Bureau Exécutif National (BEN) du CERFI, le frère Mamadou Drabo, en présence des membres du bureau du Kadiogo, du Comité Directeur National, des Imams du CERFI et de l'AEEMB et du représentant de la communauté musulmane. Dans son intervention d'ouverture, le Président du BEN n'a pas manqué de rappeler le rôle déterminant joué par les cadres musulmans du Burkina dans la création du CERFI.

La naissance du Cercle d'Etude de Recherche et de Formation Islamique, a-t-il dit, n'a été que l'aboutissement de leur volonté affirmée de participer au réveil de l'islam dans notre pays. En cela il les a invité à redoubler d'efforts pour apporter leur soutien et surtout leur savoir-faire et leur avoir à la promotion de l'islam.

L'exposé introductif du frère Alioune Diouf sur le rôle du cadre ou de l'intellectuel musulman dans la promotion de l'islam a permis aux participants de débattre de beaucoup de sujets en rapport avec la formation islamique, le financement des activités, l'organisation des mosquées et de la communauté en général. Sur tous ces thèmes, on a senti une convergence de vue des intellectuels avec surtout la détermination de voir la communauté musulmane sortir de sa léthargie due à son manque d'organisation.

Ainsi, sur le plan du financement des activités, il a été demandé aux associations de budgétiser toutes les activités afin de faciliter la participation de toutes les bonnes volontés. La nécessité de réunir toutes les organisations islamiques du Burkina autour d'un organe commun a été proposée. Sur ce point les participants ont demandé la mise sur pied d'une fédération nationale des associations musulmanes qui sera le répondant direct de l'islam dans notre pays.

Avant de se séparer, les participants ont désigné une coordination de trois personnes (deux frères et une sœur) chargée de suivre l'exécution des conclusions de la rencontre. Elle devra aussi préparer de concert avec le bureau provinciale CERFI du Kadiogo, la convocation d'une prochaine rencontre que tous ont souhaité voir se réunir dans les meilleurs délais.

## MOSQUEE DE LANFIERA

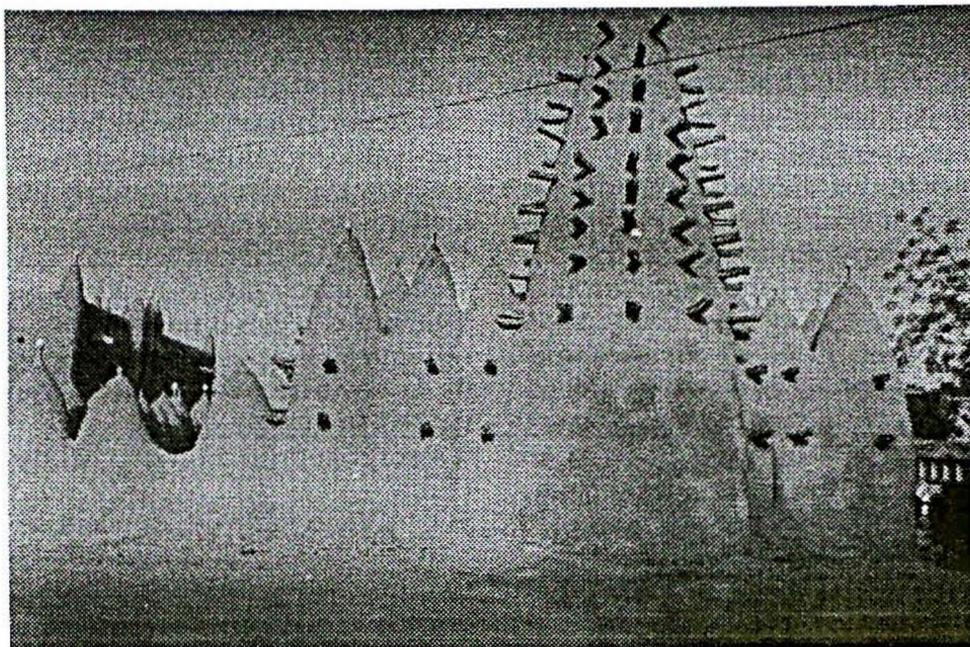
### Ses 200 ans, ses 66 minarets

*Le 30 avril 1999, la communauté musulmane de Lanfièra, village situé à une cinquantaine de kilomètres de Tougan, chef lieu de la province du Sourou, a célébré une prière de Vendredi exceptionnelle. Ce jour là en effet, le culte hebdomadaire de vendredi a réuni presque autant de monde que le village compte d'habitants. En dépit du fait que la prière a été célébrée dans la toute nouvelle mosquée plus spacieuse que l'on inaugurerait ce même jour, de nombreux fidèles ont accompli leur devoir divin sous le soleil, faute de places pour contenir le monde.*

*La nouvelle mosquée apporte un plus dans la vie de la communauté islamique de Lanfièra même si on précise qu'elle ne se substituera pas à la première, vieille de 200 ans avec ses 66 minarets.*

C'est que Lanfièra ce petit village Dafi'n devenu depuis, chef lieu de département n'est pas inconnu lorsqu'on évoque l'histoire de l'Islam au Burkina. Il a été bati par une famille (les Sanogo) connue pour être maraboutique (au sens noble du terme bien entendu) et donc de tradition essentiellement musulmane. Si pour la période récente, on sait que les Sanogo sont venus de San au Mali, certains n'hésitent pas à faire remonter leur origine à la descendance de Osmane Bin Hafan (R) le 3e calife de l'Islam et compagnon du prophète Mouhammad (SAW). Réalité historique ou simple volonté de faire valoir le privilège d'un héritage islamique qui colle bien à la peau des Sanogo du Burkina Faso ? Question ! Dans tous les cas Lanfièra n'est pas seulement célèbre par la légende mais aussi par certains de ses enfants qui ont travaillé à faire de cette "cité de la paix" (signification du mot Lanfièra en langue Dafi'n) un bastion de l'Islam au Burkina et particulièrement dans la région de la Boucle du Mouhoun. Le fondateur du village Mahamoudou Sanogo dit Karamo Lanfièra (le maître Lanfièra) a certainement donné à Lanfièra son nom de cité de la paix, mais c'est son 3e fils Ahmed ou Amadou Baba Sanogo dit Karamokoba (le grand maître au sens de l'enseignement) qui lui donnera sa renommée.

En effet, né vers 1820, ce grand savant de l'Islam, des sciences humaines, sociales et physiques dont la sagesse et la



**La première mosquée de Lanfièra symbole de la simplicité de l'islam.**

force de jugement ont dépassé à l'époque les frontières du Burkina, a été l'hôte des grands explorateurs (colonisateurs) qui ont sillonné la région ouest africaine à la fin du XIXe siècle. Crozat en 1890, Monteil en 1891, Destenave en 1885 obtiendront tous par les faveurs de Karamokoba, le fameux sauf-conduit (laisser-passer) qui leur permettra d'accéder aux contrées mossi. Cette générosité à l'égard de la France n'empêchera cependant pas un autre Français, le tristement célèbre lieutenant Voulet de faire exécuter Amadou Baba Sanogo le 24 Novembre 1896 ou nom de la colonisation française (voir encadré).

C'est donc avec cette belle histoire des Sanogo de Lanfièra que les nombreux invités ont voulu renouer en faisant le déplacement le vendredi 30 avril 1999 pour l'inauguration de la nouvelle mosquée du village. L'édification de cette nouvelle maison de Dieu

intervient près de deux cent ans après la première érigée dans le quartier maraboutique par Mahamoudou Sanogo au même moment que poussaient les premières maisons de Lanfièra.

La communauté musulmane de la localité dispose aujourd'hui d'une mosquée plus moderne, plus grande grâce au concours de la WAMY par l'intermédiaire du Docteur Aboubacar Doukouré et au propres efforts des habitants commerçants et cadres du village. Pour autant, les fidèles n'entendent pas se séparer de leur vieille mosquée devenue aujourd'hui un monument historique et le symbole de la simplicité si chère à la religion musulmane. A l'ouverture de la nouvelle mosquée, l'imam de Lanfièra le vieux Habibou Sanogo a d'ailleurs tenu à mettre les choses dans leur contexte : " la mosquée ", a-t-il dit ne vient pas se substituer à la première ". Voilà qui est bien dit et qui montre bien

que les Sanogo tiennent aux symboles. La mosquée aux soixante six (66) minarets malgré ses deux cent (200) ans restera encore le centre de gravité de l'Islam à Lanfièra et accueillera les fidèles pour la prière hebdomadaire de vendredi. C'est aussi cet attachement aux symboles qui explique la décision de la famille de coupler à l'ouverture de la nouvelle mosquée, la célébration du cinquantenaire du décès de l'imam M'PA Sanogo fils de Karamokoba et père de l'actuel imam. En 1996, c'est le centenaire du décès de Karamokoba lui-même qui avait été célébré en grande pompe à Lanfièra. Cette renommée des Sanogo de Lanfièra a été prouvée par le nombre important d'invités présents ce vendredi 30 Avril pour l'événement. Aux autorités politiques, administratives et religieuses venues de Ouagadougou et de la province du SOUROU, se sont joints de nombreux fidèles de toute la boucle du Mouhoun pour inaugurer la nouvelle mosquée de Lanfièra. Une mosquée dont la direction a été confiée au jeune imam et aujourd'hui maître coranique du village, Lamine Sanogo fils du 7e imam. Très instruit, le jeune Lamine Sanogo connaît parfaitement l'histoire de sa famille depuis son bien arrière grand-père Mahamoudou Sanogo le fondateur de Lanfièra, tous les imams qui se sont succédé dans le village avec leur lignée jusqu'à l'actuel qui est le neuvième de la chaîne. Cette belle histoire des Sanogo de Lanfièra a d'ailleurs fait l'objet de quelques études à travers le grand savant Amadou Baba Sanogo. Mais des recherches supplémentaires sur le sujet permettront sans nul doute de découvrir quelques facettes de la belle histoire de l'Islam au Burkina Faso écrite dans le Dafina.

*Cheick Sarr*

## Qui est Cheickh Amadou Baba Sanogo dit Karamokoba le Grand Maître des Sanogo ?

Né vers 1820 Ahmed Baba Sanogo dit Karamokoba est le troisième des quatre fils de Mahamoudou Sanogo dit Karamo Lanfièra, le fondateur du village de Lanfièra. Connu comme ayant été un des plus respectables savants musulmans de l'Ouest Africain, Karamokoba est de loin le plus célèbre maître de la famille Sanogo de Lanfièra. Après avoir étudié le Coran à Tissou, petite localité située dans le Nayala, il entreprend des études plus poussées au Mali où il aurait fait les villes de Tombouctou et de Djéné, réputées à l'époque pour la qualité de leurs savants dans le domaine islamique. Précisément. Après donc de brillantes études, Amadou Baba Sanogo regagne son Lanfièra natal où son frère Zénéka, alors troisième Imam de la famille lui confie les affaires de la communauté pour mieux se consacrer à ses multiples voyages dans la région de la boucle du Mouhoun, (Mouhoun, Sourou, Kossi, Balé, Banwa) et surtout dans les royaumes mossi alors en très bons termes avec la famille maraboutique de Lanfièra. On raconte que le Naba de Ouagadougou et de Ouahigouya demandaient chaque année les bénédictions des Imams de Lanfièra tandis que ces derniers étaient les invités d'honneurs des cérémonies d'intronisation des chefs Mossé.

La renommée de Karamokoba dépasse très vite les frontières de sa région et sa notoriété en fera d'ailleurs un interlocuteur de choix de plusieurs explorateurs français au Burkina.

Monteil témoin d'ailleurs de cette notoriété du grand maître musulman en ces termes " *Karamoko est très instruit ; il a énormément lu de la littérature arabe, il est vrai, mais ce qui prouve son intelligence, c'est que la science sophistiquée qu'elle contient n'a pas réussi à lui fausser le jugement qui est très large et juste. Son esprit est curieux de toutes choses ; le nombre de questions qu'il m'a posé sur les sujets les plus variés, mais surtout sur l'histoire musulmane, l'astronomie, la géographie est considérable. Chaque fois, il m'a étonné par la justesse, la précision de ses réflexions. Karamoko dans ce milieu absolument ignorant de Markas qui depuis longtemps ont oublié jusqu'aux pratiques extérieures du culte musulman, s'est peu à peu créé par sa seule intelli-*

*gence une situation d'oracle, sans cesse consulté, sans cesse écouté. Sa réputation de sainteté, de sagesse et aussi de tolérance à bientôt franchi les limites du Dafina, pour rayonner jusqu'à Bandiagara Bobo Dioulasso, Salga et Say. Les élèves ont afflué, plusieurs d'entre eux sont allés à la Mecque et à leur retour, lui ont continué la déférence que son grand savoir lui a conquise".*

Ces qualités exceptionnelles ainsi reconnues et affirmées de Karamokoba par un français, n'empêcheront cependant pas un autre enfant de la France coloniale du XIX<sup>e</sup> siècle, le lieutenant Voulet en l'occurrence, de faire exécuter ce serviteur de Dieu et homme de paix qu'était Amadou Baba Sanogo. Ce fut le 24 Novembre 1896 après un procès expéditif dans lequel le chef musulman a été injustement accusé d'inciter les Samo à la révolte, d'accorder l'asile aux opprimés et aux révoltés de la barbarie des colonisateurs ou encore d'être un allié de l'Almamy Samory Touré alors ennemi juré de la France coloniale du XIX<sup>e</sup> siècle.

La plupart des historiens, de même que les récits concernant la vie de Karamokoba soutiennent que ces allégations que la France elle-même sera obligée plutard en 1922 précisément, de reconnaître comme non fondées, auraient en réalité été fabriquées de toutes pièces. Amadou Baba Sanogo lui-même n'aurait eu aucun problème particulier avec les colonisateurs français. C'est son frère Zénéka Sanogo qui aurait refusé tout pacte avec ses "gens à la peau blanche" qui dira-t-il "ne tiennent jamais leurs engagements". Par souci de préserver sa communauté de toute oppression Karamokoba n'aurait opposé aucune résistance à ses bourreaux.

Il aurait tout simplement, dit "Vous ne m'avez pas demandé pardon pour votre injustice à mon égard". C'est après avoir Bismillah (demander la permission dans le jargon Dafin) que le fusil lâchera le coup mortel. Le Cheikh rejoignit ainsi son Seigneur avec la conscience d'avoir contribué à faire briller la lumière de Dieu dans une région encore grandement dominée par la Djahelia. Que Allah lui pardonne ses fautes.

Cheick Sarr

## MAAS-AB IBN OUMAIR Le premier Ambassadeur du prophète à Médine

Lorsqu'Allah a ordonné à son Messenger (P.S.L.) de porter à la connaissance du monde entier la religion, le prophète entama alors la nouvelle phase de la da'awa. En plus des prêches publics, il rencontrait les délégations étrangères, à toute occasion, notamment celles qui viennent pour le pèlerinage à la Mecque. Au niveau de la Kaaba où les pèlerins, lapident Satan, le Prophète (PSL) rencontra une délégation de Yathrib, "actuel Médine". Après l'engagement pris pour soutenir la religion, les nouveaux convertis demandent au prophète un enseignant pour leur encadrement religieux. Le choix du prophète portera sur **Maas-ab Ibn Oumaïr**, malgré sa jeunesse. Qui est donc cet Ambassadeur de l'Islam ?

Maas-ab Ibn Oumaïr est ce jeune homme né dans une famille aisée de la Mecque. Il vivait à l'ère Djahilite dans le bonheur matériel. Présent dans la quasi-totalité des Nodawat (rencontres), il était surnommé "le parfum de la Mecque". A l'instar de ses contemporains, il entendit parler de Mohammed (PSL) et de l'Islam. Il décida en toute liberté et malgré l'avis contraire de ses parents, d'aller écouter les prêches dans la maison de Arkam Ibn Arkam qui servait de lieu de rencontre des musulmans avec le messager dans la clandestinité.

Maas-ab Ibn Oumaïr fut un croyant sincère, plein de foi. Il accepta d'abandonner la vie d'opulence de sa famille pour suivre le messager d'Allah, même dans la misère. La séparation entre le fils et la maman fut un moment pathétique, un moment d'affirmation de la foi. Au rejet de sa mère et à son refus de le reconnaître, Maas-ab lui adresse les conseils suivants : "Ô mère, je vous conseille, j'ai pitié pour vous. Témoigne qu'il n'y a pas d'autres divinités en dehors d'Allah et que Mohammed est son serviteur et son messager".

Maas-ab Ibn Oumaïr, c'est ce jeune homme qui accepta d'aller annoncer la bonne nouvelle, de prêcher la religion musulmane à Médine à une époque où la ville était dans la désunion due au

conflit entre les deux tribus Aws et Khazraj.

Il donne ainsi une leçon de courage et de détermination à nos prédicateurs. Un jour, pendant qu'ils prêchaient dans un quartier, il fut surpris par l'arrivée du chef de quartier Ousseid Ibn Houdai. Le chef, s'arrêta devant lui et dit : " *Que cherchez-vous dans notre quartier... vous détournez les faibles ? Eloignez-vous de nous sinon vous allez quitter le monde*". A ces propos menaçants, Maas-ab Ibn Oumaïr garda son calme. Lucide, il répondit au chef en ces termes : " *n'allez-vous pas vous asseoir pour écouter ? Si ce que nous disons vous convainc, vous pouvez l'accepter, par contre, si vous estimez qu'il ne vous plaît pas, nous allons arrêter ce qui ne vous plaît pas*". Le chef du quartier dit : " *Tu es équitable*". Puis il prend place. Par la grâce d'Allah, avant que Maas-ab ne termine la prêche, le chef dit : " *Comment faire pour rentrer dans cette religion ?*".

Allahou Akbar, Allahou Akbar. Maas-ab Ibn Oumaïr, c'est l'enseignant dévoué à la cause de l'Islam. Il fut ce Da'i qui, au bout d'un an, a pu convertir des centaines de familles à l'Islam. En effet, à son arrivée à Médine il y avait douze (12) musulmans mais après un an de prédication, la délégation qu'il a conduite à la seconde rencontre avec le prophète était composée de soixante dix (70) hommes et femmes. Maas ab Ibn Oumaïr est en fait ce combattant qui est tombé martyr le jour de Ouhoud après avoir livré une bataille héroïque. A lui et aux autres martyrs, le prophète leur a témoigné en ces termes.

" *Le messager d'Allah témoigne que vous êtes des martyrs d'Allah, le jour du jugement dernier :*

- *Que la paix soit sur toi Maas-ab Ibn Oumaïr*
- *Que la paix soit sur vous les martyrs.*
- *Que la paix, la miséricorde et la grâce d'Allah soient sur vous. Quel hommage pour des hommes qui demeureront vivants dans l'esprit des millions de croyants musulmans ?"*

Imam A. Sakandé

## La voie de la perfection

**Le prophète Youssouf a dit : " Je ne prétends pas m'innocenter, car la nature humaine est encline au mal , sauf celui qui bénéficie de la grâce de mon seigneur " .**

L'homme aime le loisir , les caprices, les joies éphémères, les jeux. C'est pourquoi, le musulman doit se préparer à éviter les voies qui l'amènent aux plaisirs interdits.

Ainsi lorsqu'un désir illicite se forme en l'homme, la conscience religieuse l'endigue. Lorsque

l'homme néglige une bonne oeuvre, cette conscience l'oblige à l'exécuter et à se rattraper.

Au fil du temps la nature humaine finit par se plier à cette discipline et elle finit par s'y adapter, se purifier et devenir bonne. En luttant ainsi pour plaire à Dieu , le musulman se purifie, son âme devient paisible et digne de l'amour du seigneur. Il est convaincu que c'est là le chemin des gens vertueux et des croyants sincères. C'est ce que dit le Coran : "Ceux qui luttent pour Nous, Nous saurons les guider dans Notre voie ". Dieu assistera toujours ceux qui s'appliquent à bien faire.

Le Prophète (SAW) se tenait debout dans ses prières si longtemps que ses pieds s'enflaient. Quand Aïcha (R.A) lui fit la remarque, il répondit : " Ne devrais-je pas être un serviteur reconnaissant ? "

Ali (R.A), parlant des compagnons du Prophète (SAW) dit : " Rien ne leur ressemble. Le matin, vous les voyez hirsutes, poudreux et ternes. Ils ont passé la nuit debout, prosternés, récitant le Coran, alternant leur front et leurs pieds. Quand ils implorent Dieu, ils se balancent comme un arbre sous la force du vent, mouillant leurs vêtements de leurs larmes. "

Abou Darda, un compagnon pieux du Prophète (SAW) dit : " Je n'aurais pas désiré vivre un seul jour s'il n'y avait trois causes qui m'y retiennent,

- avoir soif pendant les jours chauds ( c'est à dire jeûner ) ;

- me prosterner la nuit ;

- tenir compagnie à des gens qui choisissent leurs mots comme on choisit les meilleurs fruits " .

Oumar Ibn Khatab (R.A), se reprochant d'avoir manqué une fois la prière d'El Asr en groupe, fit don pour se racheter d'une terre valant 200 mille Dirham.

Le meilleur des hommes, dit le Prophète ( SAW), est bien celui qui vit longtemps en faisant de bonnes oeuvres. Une femme pieuse et aveugle, nommé Ajira, pria d'une voix triste à l'approche de l'aube et disait :

" C'est pour Ton pardon. Seigneur, je Te demande par Toi-même et point par d'autre, de m'inscrire dans le groupe des premiers arrivés au Paradis et d'Yllynes, le meilleur des premiers arrivés au Paradis et de m'élever au paradis en compagnie de Très proches serviteurs et de m'adjoindre aux Saints. Tu es le plus Miséricordieux, O Toi le Généreux ! ". Ensuite elle se prosternait et ne cessait de prier en larmes jusqu'à l'aube. C'était là quelques aspects de la lutte des musulmans contre la tentation. Cette vision de l'Islam ne néglige pas le corps qui est la source de toutes les tentations.

### Le maintien de l'équilibre du corps

Le musulman doit veiller sur le très bon entretien de son corps pour préserver sa santé. A ce propos, le Coran nous dit : " Mangez, buvez, mais ne gaspillez pas ; Dieu réprovoe les ostentateurs ". Le Prophète (SAW) appuie cette assertion en disant : " Le musulman, en prenant son repas , doit tenir compte de trois (3) choses : la nourriture, l'eau et la respiration :

- Une partie du corps réservée à la nourriture ;

- Une deuxième partie à l'eau ;

- Une troisième partie à la respiration " .

Le Khalif Oumar Ibn Khatab (R.A) nous rapporte une version très explicite à propos des conséquences de l'excès de nourriture.

" Méfiez vous des excès dans la nutrition (manger et boire) car ils détruisent le corps, causent des peines et provoquent la paresse aux moments des prières. Donc, observez l'équilibre entre les deux ; ceci est mieux pour votre corps et vous évite le gaspillage. Car l'homme ne sera en péril que si ses instincts l'emportent sur sa foi ". Le musulman, pour la protection de son corps et de sa santé, doit s'éloigner de la drogue, des stupéfiants, de l'alcool sous toutes ses formes. Pour le repos de son corps, il doit se coucher tôt pour se réveiller tôt et en forme, pour faire ses prières et accomplir ses devoirs quotidiens.

Il ne prend de médicaments que pour se soigner, pour prévenir une maladie sur conseil d'un spécialiste. En dehors de cela , tout ce qui participe à l'équilibre de son corps l'aide à maintenir sa santé et son courage naturel. Le Prophète (SAW) ne dit - il pas : " Un musulman saint d'esprit et de corps

est mieux aimé de Dieu qu'un musulman faible ". Le musulman doit donc s'employer à fortifier son corps en suivant les règles de conduite sanitaire.

### Pratique du sport dans le maintien de la santé

IL est recommandé au musulman la pratique de la culture physique en l'adaptant à son corps, à son âge, et à son rang social. Le sport apporte à son corps une résistance aux maladies, une force et un courage soutenus. Pour ce faire, il faut se tracer un programme assidu afin de conférer à ses exercices un rythme régulier. Tout cela avec un équilibre proportionnel et une discipline qui caractérise le musulman, et ce, en toutes circonstances.

### Propreté du corps et des vêtements

Le musulman qui pratique l'Islam doit être très propre, propre dans son corps, dans ses vêtements, sa maison et son entourage. Dieu dit : " Allah aime ceux qui se repentent et qui se purifient. "

Seydinah Oumar (R.A) rapporte que le Prophète disait : " Celui qui dépense le 1/3 de son bien à s'entretenir (sans ostentation) n'est pas un gaspilleur " .

Le musulman évite qu'on sente de sa bouche une odeur gênante ; il doit se curer les dents et se brosser régulièrement.

Aïcha (R.A) nous rend compte

que le Prophète (SAW), après s'être lavé de jour ou de nuit, se curait les dents avant de faire ses ablutions. Il est regrettable de constater que beaucoup de gens se négligent et négligent particulièrement ces règles d'hygiène que nous enseignent le Coran et les sages hadiths du Prophète (SAW) . Il faut se rappeler que du respect des règles et des devoirs vis à vis de nous-mêmes dépend notre santé, physique et morale. Et puisque nous ne vivons pas pour nous seuls, nous avons forcément besoin d'approcher les autres ; il faut que cela se fasse sans gêne car le Prophète (SAW) a dit : " Celui qui mange de l'oignon ne doit pas approcher la mosquée car les anges sont aussi gênés par celui qui gêne les hommes ". il a dit également : " l'Islam est propre, faites-vous propres. N'entre au paradis que celui qui est propre ". Par la propreté le Prophète (SAW) veut que le musulman se présente de façon agréable. Il vit un jour un visiteur sale et aux cheveux ébouriffés. Il le fit approcher et lui fit remarquer de s'occuper de lui-même et surtout de sa barbe en se peignant, soigneusement, agréablement. Le visiteur suivit le conseil et revint une autre fois tout à fait changé et beau. Content, le Prophète lui dit : " Dieu est beau et il aime la beauté " .

Imam Djiguiba CISSE d'Abidjan  
in Allahou Akbar N° 10

## La carte biologique

Le docteur a donc signifié à AminaT qu'une femme de Rhésus négatif doit éviter de prendre un époux de Rhésus positif car leurs enfants de Rhésus positif peuvent être victimes de la maladie hémolytique du nouveau né (MHNN), conséquence de la foeto - destruction. Maintenant, il regarde son hémoglobine SC et dit : Il faut aussi choisir un homme d'hémoglobine homozygote AA afin de donner la chance à vos enfants d'être des hétérozygotes AS et AC chez lesquels les effets hémoglobinopathiques sont nuls ou au pire moindres. Enfin, l'hémoglobine AA est la forme normale ne présentant pas de pathologie tandis que les autres SS et SC manifestent la drépanocytose qui est une maladie du sang dont les signes majeurs sont : les douleurs et gonflements des articulations, et des difficultés de respiration. Le

drépanocytaire est un malade chronique qui ne bénéficiera que de la réduction de son mal ; il ne finira pas d'acheter des médicaments très chers dont les effets sont parfois très minimes et lents. On a alors un malade de tous les jours qui souffre beaucoup et est alors exposé à d'autres maladies du fait de la faiblesse de son organisme.

Les hémoglobines AS et AC, même si elles ne sont pas drépanocytaires peuvent, lorsque le S et le C sont en proportions plus importantes que le A, présenter certains signes de la drépanocytose.

Il faut risquer là où le risque est moindre ou réduit sinon on tombe dans le suicide, chose interdite par ALLAH ( S.VI - 151 verset ) .

Prochainement :  
Sérologie pré-nuptiale.

## La foi véritable

**L**a foi est bâtie sur la croyance en l'existence d'Allah, la croyance en l'existence des anges, aux prophètes, aux livres révélés et au jour du jugement dernier. Notre analyse portera essentiellement sur la foi en Allah parce qu'elle est la plus importante.

Croire en l'existence d'ALLAH l'unique sans associé n'est pas suffisant pour qui se veut croyant ; car cette croyance même Satan et ses alliés la possèdent. Nous devons transcender cette définition de la foi. Pour le croyant, la foi en l'existence d'Allah consiste dans un premier temps à la méditation sur les différentes créatures, en commençant par le monde visible. Nous devons alors commencer par nous-même, notre nourriture, les plantes, les animaux, la pluie, les mers, les fleuves, les rivières, les montagnes, les collines, la terre, le ciel, la lune, le soleil et les étoiles. A observer tout ceci, nous prendrons conscience de la puissance, de la sagesse et des bienfaits d'Allah. Tout ce qui nous sert, nous plaît, nous attire, nous effraye ne sont que des créatures comme nous. Elles n'ont donc pas de valeurs par elles-mêmes ; par conséquent, tous nos sentiments doivent être dirigés vers Allah seul. C'est Lui qu'il faut craindre, vénérer et adorer.

Allah veut de nous une prise de conscience, Il veut que nous apprenions à regarder, à réfléchir

et à raisonner, à dépasser le stade des créatures et à reconnaître l'action du créateur : " *Que l'homme regarde sa nourriture, Nous avons fait descendre l'eau du ciel, puis Nous avons fait fendre la terre, et y avons fait pousser des grains, des vignes et des légumes, des oliviers et des palmiers, des jardins touffus, des fruits et des herbes. Ce sont des bienfaits pour vous et vos bêtes* " S 80 V 24-32.

Dans ces Versets, Allah nous demande non seulement de regarder mais de réfléchir sur notre nourriture. Pendant que nous mangeons, combien de fois ou de temps méditons-nous sur les bienfaits et la puissance d'Allah à travers cette nourriture ? Le simple fait de savoir que c'est Allah qui nous a donné cette nourriture, changera notre comportement, nous inspirera le respect de la nourriture, nous incitera à partager ce que nous mangerons demain avec les pauvres. C'est ce que Allah attend de nous. " *N'ont-ils donc pas observé le ciel au dessus d'eux, comment Nous l'avons bâti et embelli et comment il est sans fissures ?* " S 50/V 6. Nous regardons plusieurs fois le ciel par jour, mais combien de fois pensons-nous à la grandeur de celui qui l'a créé ? C'est cette prise de conscience que Allah veut de nous.

La foi doit montrer notre attachement à Allah, notre amour pour Lui, notre crainte en Lui et combien nous Le vénérons. Avoir la

foi c'est donc sortir de son cœur la valeur des créatures pour ne garder que celle d'Allah.

Le deuxième enseignement que Allah nous donne dans son glorieux livre pour avoir la foi, est qu'Il connaît toutes Ses créatures, Il les voit, les entend toutes en même temps. Il nous voit et connaît notre extérieur et intérieur mieux que nous-mêmes. " *N'as-tu pas vu qu'Allah connaît ce qu'il y a dans les cieux et dans la terre ? Dès que trois parlent secrètement entre eux, Il est leur quatrième, ou cinq, Il est leur sixième, ou moins ou plus, Il est avec eux où qu'ils soient. Puis Il les informera de ce qu'ils ont fait le jour du jugement dernier. Certainement, Allah connaît tout* " S 58/ V 7. Combien de fois Allah répète-t-Il dans le saint Coran qu'Il sait ce que nous faisons ? Dans combien alors de nos actions sommes-nous conscients qu'Allah nous observe ? Combien de minutes dans la journée sentons-nous la présence d'Allah à nos côtés ?

A appliquer ces versets, nous sentirons que Allah nous écoute dès que nous prononçons un mot, qu'il connaît nos intentions derrière chaque mot prononcé. C'est ainsi que nous saurons que Allah nous rappellera toutes nos paroles le jour où nous serons tous rassemblés devant Lui. Dès que nous prenons conscience de cela, nous ne pouvons plus insulter, mentir, critiquer, en somme faire du mal avec notre langue.

Le dernier enseignement que Allah nous donne pour avoir confiance en Lui est que nous sachions que toutes les créatures sont sous son contrôle, que rien ne se fait dans les cieux et sur la terre sans qu'Il n'en soit informé. Voilà pourquoi Lui-même nous dit que c'est Lui qui fait descendre la pluie et contrôle le cycle de l'eau, Il fait pousser les plantes, Il partage les biens, et nourrit toutes les créatures vivantes, c'est Lui qui maintient les oiseaux dans le ciel, Il enrichit et appauvrit qui Il veut, Il donne les enfants à qui Il veut, la maladie, la santé, la vie et la mort à qui Il veut, Il donne ou enlève le royaume. Il fait venir le jour et la nuit, Il maintient les cieux et la terre...

" *Et pas une feuille ne tombe qu'Il ne le sache.* " S6 V59 Rien n'échappe donc à sa volonté et à son ordre.

Avoir conscience que Allah a le contrôle total et absolu de toutes ses créatures, nous épargne de toutes influences.

Nous ne serons plus fiers de nos richesses ou ne serons plus tristes dans notre pauvreté, nous ne croirons plus en aucune autre force et ne serons plus effrayés par nos adversaires. Dans chaque événement et dans chaque situation, nos cœurs, nos pensées et nos réflexes seront orientés vers Allah

Waogo Issiaka

## LA PRIERE NOCTURNE : sublimation du croyant

*L'excellence de la prière nocturne n'est plus à démontrer dans la foi du croyant. Les textes coraniques et prophétiques qui y font allusion sont innombrables et méritent qu'on s'y arrête.*

**L**e prophète Mohamad (SAW) recommandait cette prière à ses compagnons et suivants. Il la savait merveilleuse et éminemment bénéfique. Dans un hadice unanimement reconnu. Il dit : " *Il vous recommande la prière nocturne. C'était la pratique des gens pieux avant vous. Elle vous rapproche de Dieu. Elle couvre vos péchés, vous éloigne du mal et c'est un rempart contre les maux.* "

Parcourons ces versets coraniques. " *Oui, ton Seigneur sait que toi et un grand nombre de ceux qui sont avec toi, vous vous tenez debout en prière, près de deux tiers ou de la moitié ou du tiers de la nuit* " 73 : 20.

" *La prière de nuit laisse une empreinte plus forte et permet une attention plus soutenue* " 73 : 6.

" *Ils s'arrachent de leurs lits pour invo-*

*quer leur Seigneur* " 32 : 16.

Le messager lui-même priait chaque nuit jusqu'à ce que ses pieds s'enflaient. Parmi les conseils que le sage loqman donna à son enfant, on retient celui-ci : " *Mon fils ! que le coq ne soit pas plus vigilant que lorsqu'il appelle Allah à l'aube alors que toi, tu dors* ".

Des compagnons parlaient un jour d'Abdallah Ibn Omar devant le Messager. Le Messager répliqua : " *Ce serait un excellent homme s'il priait la nuit* ". Il dit aussi à l'un de ses compagnons : " *Ne dors pas trop la nuit ; car celui qui dort trop la nuit se retrouvera démuné le jour de la résurrection. Dieu aime trois voix : celle du coq, celle qui récite le Coran et celle qui implore à l'aurore* ".

Au regard de ces textes, l'on ne peut plus douter de l'excellence de la prière

nocturne. Seul celui qui aime Dieu se réveillera à 1H ou 3H du matin pour prier, lire le Coran ou invoquer Dieu. Le Messager conseilla même aux couples cette prière.

" *Celui qui se réveille la nuit, réveille sa femme et fait deux rakats, sera inscrit avec elle parmi ceux qui se souviennent de Dieu* ". Car " *la meilleure prière qui vient après la prière obligatoire est la prière de nuit* ".

On retrouve chez nos pieux devanciers des récits édifiants, tenez !

- Ibn Mas'ud et Omar dormaient très peu.

- Lorsque Tawus allait se coucher, il se jetait sur son lit puis se relevait quelques temps après pour la prière jusqu'au matin. Il disait : " *Le souvenir de la géhenne dissipe le sommeil des adorateurs* ".

- Ar Rabi, disait : " *Je passai de nombreuses nuits dans la maison de l'Imam Al Shaafi. Il ne prenait qu'un peu de sommeil* ".

- L'Imam Abu Hanifa restait éveillé la moitié de la nuit, selon Juwayyia.

La prière nocturne rapproche son officiant du Seigneur. Chaque musulman doit faire l'effort de ne pas dormir toutes les nuits jusqu'à l'aube.

Chacun peut, une fois dans la semaine ou dans le mois se souvenir de Dieu quand tout dort. C'est la preuve de l'amour de Dieu. Tous les pieux musulmans d'hier à aujourd'hui n'ont jamais négligé cette prière fortement recommandée par le Messager.

" *Dans le dernier tiers de la nuit, Dieu descend au dernier ciel et demande : qui demande pardon pour que je le lui accorde ? Qui demande ma miséricorde pour que je la lui donne ? Si vous pouvez être de ceux qui se souviennent de Dieu en ce moment, alors faites-le* ", affirme le Prophète. B & M

Tiemtoré Tiego

## Entretien avec Ahmed Zahoui président du Conseil de coordination du FIS à l'étranger

*Ahmed ZAHOUÏ est arrivé au Burkina Faso le 29 octobre 1998 expulsé de la Suisse pour ses prises de position en faveur du Front Islamique du Salut (FIS). Dans l'entretien qu'il a bien voulu nous accorder, il apprécie la situation en Algérie aux lendemains des consultations qui ont connu l'élection controversée de BOUTEFLIKA. Il revient sur la violence en Algérie, l'incarcération des leaders du FIS, les conditions de la paix en Algérie...*

**L'APPEL :** Ahmed Zahoui, tout ce que nous savons de vous, c'est que vous êtes algérien, membre du conseil de coordination du FIS (dissout) à l'étranger. Vous avez été expulsé de la Suisse vers le Burkina le 29 octobre 1998. Pouvez-vous nous dire qui vous êtes exactement et le pourquoi de votre présence au Burkina ?

**Ahmed Zahoui :** Je suis Ahmed Zahoui, né en 1960, père de quatre (4) garçons. Je préside actuellement le conseil de coordination du FIS à l'étranger. Je suis un parlementaire élu aux élections injustement annulées. Sur le plan professionnel, je suis un professeur de Charia à l'Université d'Alger.

Pour les raisons de ma présence au Burkina, c'est mon statut d'opposant politique au pouvoir dictatorial d'Alger. Je ne fais l'objet d'aucune autre accusation, sauf que j'ai été présenté par la presse occidentale, notamment française comme un ennemi de la démocratie et du pouvoir d'Alger.

**L'APPEL :** Que deviennent les FIS, ses dirigeants et ses militants depuis la dissolution du mouvement ?

**A.Z :** A ce jour, plusieurs leaders sont en détention, en déportation dans des camps de concentration. Plus de 50.000 de nos militants sont détenus dans des conditions inimaginables au Sahara algérien ; certains sont donc en prison pendant que d'autres vivent en Algérie, mais dans la clandestinité. Il y a aussi ceux qui ont dû quitter le pays parce que contraints à l'exil.

Le mouvement est comme vous le savez rentrer dans la clandestinité. Je dirai qu'il a été contraint à la clandestinité par le pouvoir algérien. Un pouvoir

qui a tenté par la dissolution du FIS, de séparer le mouvement de sa base, de ses militants et du peuple algérien ; en réalité la base du FIS de ses dirigeants. On ne peut donc pas briser ce lien affectif, même en créant une situation de violence. Le pouvoir a créé cette situation, parce qu'en privant le FIS de sa direction, certains militants ont basculé dans la violence et le désordre. Ils sont devenus incontrôlables.

Avec l'emprisonnement des leaders, il revient maintenant au conseil de coordination du FIS à l'étranger de prendre toutes les déclarations concernant les positions politiques du parti de façon objective. La Direction authentique du FIS, il faut toutefois le rappeler, est en Algérie mais en détention. La Direction à l'étranger cherche donc à faire entendre la voix du FIS, tout simplement.

**L'APPEL :** Que deviennent les leaders sortis de prison ? Avez-vous des contacts avec eux ?

**A.Z :** De façon permanente nous avons des contacts avec eux de manière à coordonner nos actions.

**L'APPEL :** Est-ce à dire qu'ils adhèrent pleinement à vos prises de position et déclarations ?

**A.Z :** Tout à fait.

**L'APPEL :** La rupture entre les dirigeants et la base du FIS et la désorganisation occasionnées par la dissolution du mouvement n'expliquent-elles pas le climat d'insécurité qui règne en Algérie ? Pouvez-vous aussi nous faire le lien entre le FIS et le GIA, présumé responsable de la violence en Algérie ?

**A.Z :** Concernant la violence

politique, elle a démarré dans les maquis algériens de manière spontanée. Involontairement donc de l'action du FIS, qui, à l'époque n'avait pas de branche armée. Le FIS, (ne l'oublions pas), a toujours privilégié le dialogue. C'est quand le pouvoir a décapité le mouvement que la base spontanément et instinctivement s'est mise à créer des organisations ça et là et particulièrement dans des cités populaires. Ce sont ces organisations qui ont rendu la situation difficile au pouvoir. Malgré les tentatives d'infiltration et la violente répressive, le pouvoir n'arrive pas à les maîtriser. Pour justement aller à l'encontre de cette résistance populaire, le pouvoir a créé le Groupe Islamique Armée (GIA) qui se compose pour l'essentiel des groupes de sécurité de l'Etat. Le GIA a donc été créé pour infiltrer les autres mouvements et faire de la répression. C'est une création du Général LAMARI ISMAEL. Ce général a été à la base de la naissance du DIM (Département d'Infiltration Militaire) qui agit au nom du GIA à travers des massacres perpétrés çà et là dans le pays. La télévision algérienne reprend les images de ses massacres pour faire de la propagande subversive et discréditer le FIS aux yeux de la population.

**L'APPEL :** Le FIS n'est donc pas impliqué dans les tueries en Algérie ?

**A.Z :** Les tueries en Algérie sont les généraux. Evident ! Comment expliquez-vous qu'en 1996, des tueries avaient eu lieu à Ibn Messouss devant 6 casernes, dans la banlieue d'Alger ? Un massacre de 600 personnes aux portes d'Alger, devant de surcroît 6 casernes, c'est incroyable ! En réalité, les massacres ont débuté avec les milices. Personne ne peut aujourd'hui établir qu'un militant ou un élu du FIS est responsable de près ou de loin des massacres. C'est en 1994 avec Rheda Maleck, alors chef du gouvernement, que le top départ des massacres a été donné. "La

peur doit changer de camp" avait-il déclaré pour dire en substance que ce n'est pas le pouvoir qui doit avoir peur, mais plutôt les autres, c'est-à-dire le FIS et ses militants. Depuis lors, l'Algérie vie au rythme des massacres ; et les victimes, ce sont les électeurs du FIS. C'est dans les milieux qui soutenaient le FIS qu'il y a le plus de victimes.

**L'APPEL :** En avril dernier BOUTEFLIKA a été élu président dans des conditions particulières. Quels commentaires faites-vous de ces élections ? Les reconnaissez-vous ?

**A.Z :** Si l'opposition politique officiellement reconnue dans le pays ne reconnaît pas la légitimité de ce nouveau Président, comment voulez-vous que je reconnaisse personnellement l'existence de ce système ?

**L'APPEL :** Et pourtant avant les élections, le FIS a appelé son électorat à soutenir l'une des candidatures, notamment celle de TALEB Ibrahim. Ce choix marque-t-il votre adhésion au processus en cours ou s'agit-il d'un renoncement du FIS à sa victoire et à sa légitimité issue des élections de 1991 ?

**A.Z :** Depuis 1962, ce sont les militaires qui gouvernent l'Algérie. De Ben Bella jusqu'à Zéroual, ce sont les militaires qui ont fait et défaits les régimes en Algérie. Ils ont utilisé toutes les méthodes pour éliminer leurs opposants.

Pour revenir à votre question, je dirai que pour le FIS, les élections de 1991 représentent les aspirations de la base, du peuple algérien. Ces élections sont pour nous la plate-forme sinon la base même du dialogue. Elles sont donc à l'ordre du jour. C'est pourquoi nous ne pouvons pas les oublier. Ce sont des acquis pour nous parce que c'est les seuls élections qui ont eu lieu dans la clarté, la transparence et sans la moindre défaillance et contestation. Les présidentielles d'avril 1999 ne se sont pas déroulées dans une telle

ambiance.

Du reste avant les élections (les dernières), la situation nous imposait de prospecter des voies pouvant nous conduire au rétablissement de la légalité. C'est dans ce sens que certains ont cru bon de soutenir TALEB Ibrahim. Je rappelle que le soutien à TALEB n'est pas officiel. C'est une branche du FIS qui n'est même pas accréditée de la Direction de l'intérieur qui a fait cette déclaration. Ni le conseil de coordination, ni la délégation parlementaire du FIS n'ont fait cette déclaration. Les médias ont juste dit que la base du FIS préfère TALEB Ibrahim par rapport aux autres.

**L'APPEL :** *Si BOUTEFLIKA vous tendait la perche du dialogue, que diriez-vous ? Seriez-vous prêt à la saisir et à quelles conditions ?*

**A.Z :** Malgré que nous ne reconnaissons pas la légitimité du nouveau président du fait qu'un concours pour la présidence ne peut pas se faire entre une personne et elle-même, **nous sommes ouverts à tous ceux qui veulent entamer un dialogue sérieux et juste. Cela pour que la paix revienne en Algérie.**

**L'APPEL :** *A quelle condition ?*

**A.Z :** Je ne peux pas toutes les

énumérer. Pour l'essentiel nous exigeons d'abord la libération de tous les prisonniers politiques, la reconnaissance du FIS comme parti légitime, la fin des massacres, la réhabilitation de la mémoire des victimes et une compensation pour leurs ayants-droits et enfin une paix juste et durable.

**L'APPEL :** *Sur un tout autre registre ; l'un des griefs au programme politique du FIS c'est aussi le statut de la femme. Quelle place occupe la femme dans votre programme ?*

**A.Z :** C'est de la démagogie que de dire que nous marginalisons la femme. Les griefs sur le statut de la femme en Algérie et dans le monde musulman ne sont pas imputables à l'Islam, mais à la tradition. L'occident veut nous juger à travers la femme, c'est le pourquoi de ces accusations.

Dans notre parti, nous réfléchissons sérieusement à la promotion de la femme dans un cadre respectable. En aucun moment nous n'avons ignoré la femme, moteur de la vie sociale. La femme a joué un rôle de premier plan dans le FIS ; que ce soit du point de vue social ou politique. Les femmes ont plus voté pour le FIS que les hommes. L'homme et la femme ont un rôle complémentaire. Ils évoluent ensemble et pour cela il ne

doit pas avoir de conflit entre eux.

**L'APPEL :** *Pourtant les mouvements les plus opposés au FIS, ce sont les mouvements féministes algériens ?*

**A.Z :** Les mouvements islamiques ont rassemblé plus d'un million de femmes dans une marche à Alger en 1989. Il y a un groupuscule de femmes occidentales, poussées et financées par l'occident qui cherche à donner cette apparence d'opposition de la femme algérienne aux valeurs de l'Islam.

**L'APPEL :** *Croyez-vous à la démocratie comme une alternative pour votre pays ?*

**A.Z :** Le pouvoir est entre les mains ou sous le contrôle de l'armée en Algérie. Cela nous l'avons dit, c'est un obstacle majeur à l'émergence de la démocratie. Malgré le problème de légitimité, il y a lieu de dire que le seul mérite de ces élections, c'est bien le retrait de l'armée. Nous espérons que ces élections, malgré les erreurs, seront le prétexte d'un déblocage de la situation et la marche vers la voie qui mène à la démocratie. Comment remettre les militaires dans leurs casernes ? C'est bien à cette question que devra répondre le nouveau président. C'est le paramètre pour le

retour de la démocratie. Nous pensons qu'il viendra ce jour où la démocratie reviendra. Mais il faut que les algériens se battent. Tout s'arrache, rien ne se donne.

**L'APPEL :** *En 1991, le FIS a reçu l'adhésion des électeurs sur la base d'un programme politique. Dites-nous si ce programme est toujours d'actualité dans le contexte actuel.*

**A.Z :** Le programme du FIS, c'est un projet de société pour un état islamique. Il a pour finalité de mettre l'Algérie à l'abri du chaos social, économique et culturel d'antan pour entamer une ère nouvelle, la confiance entre le peuple et le pouvoir. C'était les points clés en 1991. Actuellement, étant donné que nous sommes en situation de guerre, la préoccupation, c'est de sortir l'Algérie de la crise, de ce chaos pour faire revenir la paix, la sécurité, le calme et la quiétude. **Nous voulons en fait un projet de société conforme aux aspirations du peuple algérien.**

**L'APPEL :** *Le mot de la fin.*

**A.Z :** Je remercie le journal L'APPEL et je souhaite que la paix revienne en Algérie.

**L'APPEL**

## La philosophie de l'acte de purification précédant la prière

*Il est revenu que les adeptes des autres religions s'étonnent de la rigueur et de la constance qu'observe les musulmans en matière de purification et ce avant toute prière par exemple, et ne cessent de les interroger sur la finalité d'une telle pratique. L'analyse modeste mais approfondie qui sera présentée ici leur permettra incha Allah (et même à certains musulmans) d'en comprendre la portée.*

**L**a pureté corporelle, ainsi que la pureté des habits du prier, celle du lieu d'impact de prosternation, et du lieu du culte représentent une condition fondamentale et nécessaire composée par la législation islamique pour la validité et l'exactitude de l'acte de la prière. La purification que l'on demande ici est l'état dans lequel on se trouve purifié au moyen de l'ablution majeure ou l'ablution mineure ou encore à la rigueur par la lustration pulvéral, de toute sorte d'impureté se produisant par la menstruation, l'éjaculation ou le simple rapport sexuel, l'émission d'un vent, les

besoins naturels, la perte de conscience et le sommeil profond. A cela s'ajoute la condition de non pollution par une quelconque souillure.

La pureté est donc une préparation corporelle et morale de l'individu pour qu'il puisse réaliser un état de limpidité et de purification optimale, dans un état de conscience de la grandeur du rang auquel il veut accéder sans oublier la dimension la plus évidente qui est l'éducation du musulman sur les normes de la propreté corporelle. Si cette purification devient impossible, faute de moyens ou de contraintes particulières, le pratiquant doit la

remplacer par un acte symbolique (Attayyamum) tel qu'énoncé dans le verset 6 de la sourate 5 du Coran.

*" Certes Allah aime ceux qui reviennent sans cesse vers lui ; Il aime ceux qui se purifient "*. Coran : sourate 2 verset 222.

Ainsi, l'appel de l'Islam vient confirmer la purification matérielle, telle que la pureté du corps et des habits, de l'endroit et de l'environnement, au même moment où il insiste sur la pureté spirituelle obtenue par l'élimination du mal, du vice et de la déviation du cœur et de la conscience. C'est pour cela qu'Il a relié la notion de pureté à celle de la piété et du repentir... L'Islam n'a pas voulu accorder une grande importance à la propreté et à la bonne mine en se désintéressant de la propreté de l'âme et de la conscience. La dichotomie conceptuelle entre ces

deux dimensions de la pureté est donc réfutée et condamnée par l'Islam.

Force est de constater que dans un contexte islamique, l'on ne peut guère trouver un individu opérant sciemment une telle dichotomie, alors que dans la civilisation matérialiste, il est d'une notoriété universelle que l'intérêt excessif accordé à la pureté et à la propreté extérieure, que se soit de l'individu ou de son environnement, cache une ignorance complexe d'un état dangereux de perte totale de toute considération de la pureté interne de l'âme et de l'esprit. Or le musulman ne peut courir à cette perte, d'où la constance, la rigueur et l'assiduité aux ablutions.

Toute la louange est à ALLAH qui a prescrit aux croyants la purification.

*Traoré Yacouba*

"DISTRAIEZ-VOUS ET JOUEZ. JE DÉTESTE QU'ON DISE QUE VOTRE RELIGION EST RIGIDE" (HADITH)

Sharif Souley

## MOT CACHE N° 29

Ancêtre - Beau - Bébé - Benjamin - Bru - Cadet - Cousin - Famille - Fraternité - Frère - Gendre - Lien - Lignée - Mère - Neveu - Nièce - Oncle - Pépé - Père - Sœur - Tante.

F	C	O	U	S	I	N	P	A	E
R	A	R	U	E	O	S	L	T	L
E	D	M	B	E	B	E	I	E	I
R	E	E	I	R	V	N	E	L	G
E	T	R	B	L	R	E	N	C	N
P	P	E	P	E	L	E	N	N	E
T	A	N	T	E	N	E	I	O	E
U	T	A	E	R	D	N	E	G	A
B	R	U	E	R	T	E	C	N	A
F	N	I	M	A	J	N	E	B	L

## CROISEMENT N° 17

Complétez les mots avec les lettres suivantes :

A - D - E - E - O - R - R - S - S - U - U - V

S	S	O	E	
M	S	R	I	E
C	U	Y	P	
P	O	I	I	N
I	E	S	I	
M	S	R	U	S
R	R	E	3	

## MOTS CROISES N° 29

### HORIZONTALEMENT

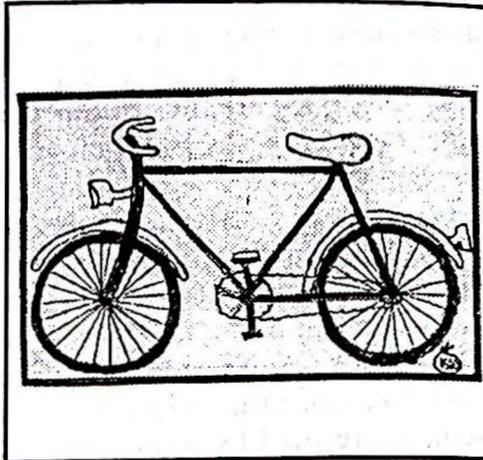
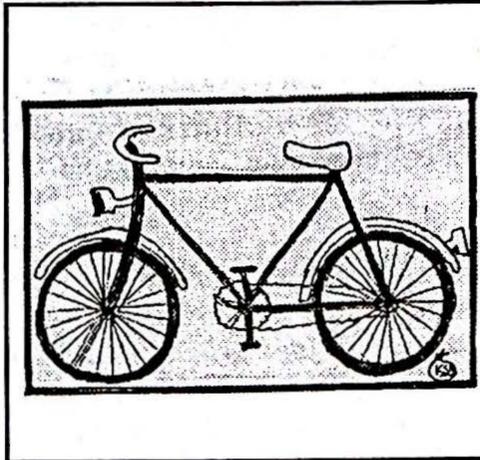
I. Tumeur du jarret du cheval. II. Ce qui est ajouté. III. Qui nous concerne. IV. Décédée de mort violente. V. Aller ça et là.

### VERTICALEMENT

1. Cercle qui constitue la périphérie d'une roue. 2. Vide pratiqué dans une étoffe pour le retrait des fils. 3. Eructer. 4. Période mesurable. 5. Saison de chaleur

	1	2	3	4	5
I					
II					
III					
IV					
V					

## LES 5 DIFFERENCES



## SOLUTIONS LES 5 DIFFERENCES

1. Phare 2. Guidon 3. Pédales 4. Selle 5. Roue avant, rayons

## SOLUTIONS AUX JEUX PRECEDENTS

### Croisement n° 016

B	A	A	A					
C	R	I	N	O	L	I	N	E
I	G	I	N					
A	S	P	E	R	S	E	U	R
T	I	I	L					
C	O	N	T	R	E	P	E	T
L	E	R	R					

### Mots croisés n° 028

	1	2	3	4	5
I	S	C	O	O	P
II	T	E	M	P	O
III	O	B	E	L	
IV	C	A	R	O	
V	K	I	E	F	

Solution mot caché n° 028 ← GUERRE

## COMMUNIQUE

### CELLULE DES ENSEIGNANTS MUSULMANS

Les militants du CERFI, enseignants et éducateurs professionnels de toute catégorie, sont informés que le Séminaire annuel de formation islamique se tiendra inch Allah les 2, 3 et 4 Août 1999 à Ouagadougou. Les frais de participation sont fixés à 3.500 F CFA. Les inscriptions se font auprès des correspondants provinciaux de la cellule et à Ouaga auprès du Frère TIEMTORE Tiego ;

Tél : 34-16-13 (Lycée Ridwane) ou 36-27-89 (Siège de l'AEEMB).

P/O : Le Secrétaire Permanent Adjoint

## EVAF

Pour la vidange de vos fosses septiques, contacter EVAF au secteur 28 Dassasgho, sur l'avenue de la Jeunesse, en face du panneau de la Pharmacie du Jourdain ou appeler au

36.52.27

36.16.75 24h/24